



Pour la promotion des réfrigérateurs et congélateurs de classe D (ancien A++) et C (ancien A+++) dans le **résidentiel** sur le territoire de la Guyane à compter du 1er septembre 2022

	Clients résidentiels	Clients résidentiels en situation de précarité énergétique
Réfrigérateur ou congélateur D (ancien A++)	90€	200€
Réfrigérateur ou congélateur C (ancien A+++)	110€	200€

Primes économies d'énergie pour les Communes de l'Intérieur accessibles par voie routière (1) :

	Clients résidentiels	Clients résidentiels en situation de précarité énergétique
Réfrigérateur ou congélateur D (ancien A++)	300€	300€
Réfrigérateur ou congélateur C (ancien A+++)	300€	300€

(1) : On entend par «Communes de l'Intérieur accessibles par voie routière», les communes suivantes: Saint-Georges, Régina (hors écart de Kaw).

Primes économies d'énergie pour les Communes de l'Intérieur accessibles par voie Fluviale et/ou Aérienne (1) :

	Clients résidentiels	Clients résidentiels en situation de précarité énergétique
Réfrigérateur ou congélateur D (ancien A++)	400€	400€
Réfrigérateur ou congélateur C (ancien A+++)	400€	400€

(1) : On entend par «Communes de l'Intérieur accessibles par voie Fluviale et/ou Aérienne», les communes suivantes: Ecart de Kaw, Camopi, Ouanary, Saül, Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula, Ecart de Providence. Les 5 écarts du Haut-Maroni sont dans le territoire de la commune de Maripasoula. Les 2 écarts d'Apagui et Monfina dépendent de Grand-Santi



La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, rapprochez-vous de nos [partenaires Agir Plus d'EDF](#) dont vous trouverez la liste sur le site edf.gf